

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Communications officielles. — IV Lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal, recommandant l'Exposition pour le Bien-Etre des enfants. — V Pour le Bien-Etre des enfants. — VI L'Encyclique de Pie X, sur la condition des Indiens. — VII Un miracle de Marie. — VIII L'Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille. — IX La Préhistoire. — X Un martyr du secret sacramentel.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 octobre

Messe de la Maternité, de la sainte Vierge, double majeur; mém. du 20e dim. et de saint Edouard; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Calixte, 2o du dim., 3o de saint Edouard.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 octobre

Diocèse de Montréal. — Du 15 octobre, sainte Thérèse; du 16, saint Gérard Majella (Vaucluse); du 18 octobre, saint Luc.

Diocèse d'Ottawa. — Du 18 octobre, saint Luc (Curran).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 18 octobre, saint Luc (Vincennes).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 16 octobre, saint Gérard Majella; du 17, sainte Hedwige (Clifton).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 octobre, sainte Thérèse (Eau-Claire); du 19 octobre, saint Pierre d'Alcantara (Thorn).

Diocèse de Joliette. — Du 14 octobre, saint Calixte.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 13 octobre. — Saint-Coeur-de-Marie.
 Mardi, 15 " — Saint-André.
 Jeudi, 17 " — Terrebonne.
 Samedi, 19 " — Sainte-Brigide.

COMMUNICATION OFFICIELLE

L'examen annuel des jeunes prêtres aura lieu au Grand-Séminaire le jeudi, 10 octobre, à 9.30 heures de l'avant-midi. Il sera présidé par Mgr le vicaire-général.

Tous les prêtres qui sont tenus à cet examen devront s'y rendre fidèlement.

AVIS OFFICIEL

ASSURANCE DES FABRIQUES

Le second versement de la répartition pour payer les dommages causés par l'incendie de l'église Saint-Athanase-d'Iberville, devient dû le 4 octobre. Quelques fabriques n'ont pas encore fait ce versement. On est respectueusement prié d'y voir le plus tôt possible.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

de l'Assurance des Fabriques

Montréal, 3 octobre 1912.

(région de Montréal.)

AVIS OFFICIEL

UNION SAINT-JEAN

La contribution à la caisse de l'*Union Saint-Jean* est due et payable au 1er octobre de chaque année. Les membres de l'*Union* sont respectueusement invités à vouloir bien y penser au plus tôt. Le secrétaire-trésorier serait heureux d'être en état de rendre ses comptes, au complet, dès le 1er novembre.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Montréal, 3 octobre 1912.

de l'Union Saint-Jean.

**LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
AUX FIDELES DE SON DIOCESE**

Recommandant l'Exposition pour le Bien-Etre des enfants

Archevêché de Montréal, le 22 septembre 1912.

Nos très chers frères,

On organise depuis quelques mois à Montréal une exposition qui doit se tenir au Manège Militaire de la rue Craig, du 8 au 22 octobre prochain, c'est l'Exposition dite pour le Bien-Etre des enfants. Le nom seul qu'elle porte nous montre l'attention bienveillante que tous les bons citoyens de Montréal doivent lui donner, et nous sommes heureux de dire aujourd'hui à tous nos fidèles combien nous sommes loin d'être indifférent à l'oeuvre qu'elle poursuit.

C'est une nouvelle méthode d'éducation sociale. Quelques villes des Etats-Unis l'ont tentée, non sans succès; on a voulu en faire l'essai à Montréal.

L'oeuvre comprend d'abord une vaste enquête sur les conditions où se trouvent d'ordinaire les enfants qui vont naître, comme ceux qui viennent d'ouvrir les yeux à la lumière: enquête sur le nombre de ceux qui perdent le don précieux de la vie à peine reçue, sur les chances que tous ont de la conserver dans les conditions que leur créent la famille et la cité; enquête sur l'enfant qui souffre ou qui sourit, sur celui qui grandit choyé dans un foyer bien chaud, ou souffreteux dans la rue; enquête sur l'enfant qu'on met à l'école ou qu'on enferme à l'usine; en un mot, enquête sur l'enfant de tout âge, de toute condition, de toute nationalité, pour mieux connaître comment on conserve la vie qui surgit, comment on prépare les citoyens de demain, la prospérité et la grandeur de la race et du pays.

Une longue série d'écrans, de tableaux, de photographies et de statistiques mettra sous les yeux des visiteurs les résultats de toutes ces recherches. Tous pourront y voir les maladies qui nous minent déjà et les maux dont nous menace l'avenir, tandis qu'à côté, et par les mêmes procédés, on indiquera les remèdes que l'Etat et la science y opposent, ceux que l'Eglise et nos oeuvres de charité y apportent depuis des siècles, ceux aussi qu'elle suggère et qu'elle déplore de ne pouvoir encore leur appliquer. Près de toutes les misères on verra tous les dévouements. Aveugles, sourds-muets, infirmes de toutes sortes, petits abandonnés, petits orphelins, petits malades, petits coupables, petits aussi qu'on instruit, et auprès de tous, se tiendra l'ange de la charité sous son modeste costume religieux.

Quinze jours durant, la foule pourra s'édifier et s'instruire à ce spectacle permanent, pendant qu'à certains moments de la journée, les enfants des écoles catholiques et protestantes, ceux de nos institutions de charité feront voir par des représentations vivantes quelle formation physique, intellectuelle, morale et artistique on sait leur donner.

Puis, à des heures bien marquées, dans les grandes salles latérales du Manège Militaire, des personnes compétentes, médecins, prêtres, hommes et femmes d'oeuvres, diront les leçons de leur expérience, les choses qu'il faut faire, celles qu'on doit éviter pour enrayer parmi nous les fléaux qui détruisent nos meilleures forces, et assurer à tous la vie, la santé, le bien-être et la prospérité.

L'oeuvre de l'Exposition mérite donc, nos très chers frères, toutes nos sympathies. Nous ne lui avons pas ménagé les nôtres dès le commencement : un membre de notre clergé, autorisé par nous, a travaillé avec zèle à son organisation ; nos communautés religieuses ont été priées d'y apporter leur précieux concours. Nous vous invitons maintenant à lui donner votre

meilleur encouragement. Vous la visiterez avec attention, et, de retour dans vos foyers, vous mettrez en pratique les bonnes leçons d'hygiène physique et morale que vous y aurez puisées.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

POUR LE BIEN-ETRE DES ENFANTS

LA lettre de Mgr l'archevêque, que nous publions dans la présente livraison de notre *Semaine*, est assez explicite par elle-même pour que nous n'ayons pas besoin d'insister. Dans la mesure où ils le pourront, les fidèles de nos diverses paroisses de Montréal tiendront à honneur d'encourager l'oeuvre que les promoteurs de l'Exposition pour le bien-être des Enfants ont en vue. Ils assisteront aux séances de la salle du Manège Militaire (rue Craig, devant le Champ de Mars) ils écouteront les conférences qui seront données; ils étudieront les tableaux ou les écrans qu'on fera se succéder sous leurs yeux... Nous pouvons leur promettre qu'ils seront intéressés, et, aussi, ils ne manqueront pas, nous en sommes sûr, de s'instruire d'une façon pratique.

Mais on nous prie de remarquer que les visiteurs feraient bien de prendre note que toutes ces oeuvres d'assistance à l'enfance, à l'enfance malheureuse surtout et délaissée, ne sont pas nouvelles, chez nous, dans notre province et dans notre ville. Pour ne parler ici que de nos oeuvres catholiques, et sans oublier aucunement de rendre hommage au zèle et à la philanthropie des institutions protestantes de Montréal, on nous permettra de désigner à l'attention publique l'existence de nos nombreux asiles et orphelinats catholiques, où, depuis si longtemps, nos *Soeurs* et nos *Frères*, de quelque costume qu'ils

soient, tiennent lieu de mère et de père à une foule de petits enfants. Toutes ces " assistances " ne sont peut-être pas assez connues.

Le confrère actif et intelligent, au zèle de qui Mgr l'archevêque rend hommage dans sa lettre, M. l'abbé Maurice, pourrait dire mieux que personne combien du reste ces " initiatives " et ces " oeuvres vives " de nos divers instituts ou communautés tiennent à rester discrètes. Il a fallu faire violence à plus d'une modestie. Et encore, nous avons conscience que tout le bien qui se fait à nos enfants et pour nos enfants ne paraîtra pas à l'Exposition du Manège Militaire. Cela, il faut le dire, parce qu'il faut tâcher d'être juste et loyal le plus qu'on peut.

Tout de même, répétons-le, l'Exposition sera suggestive et intéressante. Qu'on y aille en foule.

L'ENCYCLIQUE DE PIE X SUR LA CONDITION DES INDIENS

Cette lettre est adressée aux évêques de l'Amérique latine. En voici les passages essentiels :

AIVEMENT ému de la déplorable condition des Indiens de l'Amérique du Sud, Notre illustre prédécesseur Benoît XIV a plaidé leur cause avec beaucoup de force, vous le savez, dans sa Lettre *Immensa pastorum*, du 22 décembre 1741. Nous la rappelons spécialement à votre souvenir, car ce qu'il déplorait dans cette Lettre, Nous avons, Nous aussi, à en gémir, en bien des endroits. Benoît XIV, en effet, s'y plaint entre autres choses de ce que, malgré les longs et nombreux efforts du Siège apostolique pour relever la miséra-

ble condition de ces peuples, il y ait cependant encore " des catholiques qui, totalement oublieux des sentiments de la charité qui est répandue dans nos coeurs par l'Esprit-Saint, osent réduire en esclavage, vendre à d'autres comme esclaves, ou dépouiller de leurs biens les malheureux Indiens privés encore de la lumière de la foi, ou même régénérés dans le saint baptême, et se comportent à leur égard de telle sorte qu'ils les détournent plutôt d'embrasser la foi du Christ et les poussent à la prendre en haine. "

La pire de ces indignités, l'esclavage proprement dit, avait été, grâce à la miséricorde de Dieu, peu à peu détruit, et pour qu'il fût publiquement aboli au Brésil et dans les autres régions, l'Eglise, maternellement, avait beaucoup insisté auprès des chefs éminents de ces Républiques. Et, Nous le déclarons volontiers, n'eussent été de nombreux et graves obstacles des circonstances et des lieux, leurs décisions auraient rencontré un bien meilleur succès.

Aussi, quoi qu'il ait été réalisé déjà par les Indiens, plus considérable est ce qui reste encore à faire.

Nous estimons crime et forfait ce que l'on se permet ainsi contre eux. Nous en avons horreur, et ce malheureux peuple Nous inspire une profonde pitié.

.....

Ce qui Nous console bien, en attendant, c'est l'empressement des chefs de ces Républiques de l'Amérique latine à repousser de tout leur pouvoir cette formidable et salissante ignominie de leurs Etats, et Nous ne pouvons assez les en louer et approuver.

.....

Pour vous, partout où l'on se consacre à l'instruction et à l'éducation, dans les Séminaires, les institutions de jeunes gens et de jeunes filles, mais surtout dans les églises, veillez à ce que jamais ne se taisent la recommandation et la prédication

de la charité chrétienne qui regarde tous les hommes sans distinction de nation, ni de couleur, comme des frères, et qui se prouve moins par les paroles que par les actes et les faits. Vous ne laisserez passer non plus aucune des occasions qui se présenteraient de dénoncer la honte qu'infligent au nom chrétien les indignités que Nous dénonçons ici.

Nous condamnons et déclarons coupables de crime inhumain tous ceux qui, suivant son expression, osent ou présumement de réduire en esclavage les Indiens, de les vendre, les acheter, les échanger ou livrer, les séparer de leur femme et de leurs enfants, les dépouiller de leurs biens et possessions, les éloigner et les transporter en d'autres régions, enfin, de quelque manière que ce soit, les priver de leur liberté et les retenir en captivité; ceux-là aussi qui, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, donnent à ces trafiquants conseil, secours, faveur, soutien, ceux qui prêchent ou enseignent la légitimité de ce trafic, ou qui y coopèrent de l'une ou l'autre des manières sus-mentionnées. Aussi Nous voulons que soit réservée aux Ordinaires de ces régions l'absolution des hommes coupables de ces fautes, au tribunal de la Pénitence.

Ces choses, Vénérables Frères, Nous avons cru devoir vous les écrire dans l'intérêt des Indiens, tant pour obéir aux impulsions de Notre cœur paternel que pour suivre les traces de plusieurs de Nos prédécesseurs, parmi lesquels il Nous plaît de mentionner spécialement Léon XIII, d'heureuse mémoire. A vous de mettre tout en oeuvre pour combler Nos vœux. Vous trouverez aide en cette oeuvre auprès de ceux qui gouvernent ces Républiques; le clergé ne vous ménagera ni son zèle ni ses efforts, particulièrement les missionnaires, et, sans nul doute, tous les hommes de bien vous apporteront le concours, soit de leur fortune, s'ils le peuvent, soit de leurs charitables offices, pour cette cause qui intéresse à la fois la religion et la dignité humaine. Mais, par-dessus tout, la grâce du Dieu tout-

puissant vous assistera. En gage de quoi, et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous donnons très affectueusement, Vénérables Frères, à vous et à votre troupeau, la Bénédiction apostolique

PIE X, PAPE.

UN MIRACLE DE MARIE



'ETAIT un de ces gros richards, dont les bonnes gens disent naïvement qu' "ils remuent l'or à la pelle".

Il était grand, large, fort et pas bête. Il faisait un volume énorme. Il avait toujours l'air de tenir deux fois plus de place qu'un autre. Il parlait haut, marchait bruyamment, riait avec fracas. Il avait une manière à lui, de fourrer ses mains dans ses poches, d'un air de triomphe, comme s'il allait les retourner, en sortir son or à pleine poignée, et l'étaler devant le monde. Beaucoup de gens l'admiraient; un plus grand nombre le jalousaient affreusement; personne ne l'aimait au monde, si ce n'est sa fille unique..

Cette fille venait d'avoir vingt ans. Elle se nommait Simonne. Elle demeurait avec son père, dans un somptueux hôtel du Parc Monceau, dont elle était la dame et maîtresse. Elle n'avait plus de mère, pas de frères ni de soeurs. Son père l'avait fait élever dans un couvent à la mode, uniquement par genre, parce que c'était de bon ton, et que la pension y coûtait les yeux de la tête. Elle y avait appris tout ce qu'il sied de savoir à une jeune fille du grand monde, et son père en était fier, parce qu'il n'avait pas même, lui, son certificat d'études primaires. Mais elle y avait appris autre chose, dont son père ne se souvenait guère, hélas! l'amour de Dieu et du prochain.

Simonne était foncièrement chrétienne; lui, son père, l'hom-

me d'affaires, ne l'était pas du tout. Il considérait la religion comme un art d'agrément ajouté aux autres, comme complé- ment obligé d'une éducation de femme. Il laissait Simonne parfaitement libre d'aller à l'église, tant qu'il lui plaisait, pourvu qu'il ne fût pas obligé de la suivre. Et, le vendredi, elle pouvait se nourrir de maigre à sa guise, absorber du poisson sous toutes les formes, à condition qu'il pût manger, en face d'elle, son filet de boeuf saignant. Simonne souffrait de l'indiffé- rence de son père. Elle avait essayé de mille moyens pour le convertir à ses idées. Peines perdues ! L'homme d'affaires haussait les épaules et passait outre.

Un jour, il eut une petite attaque. On le ramassa inanimé dans son bureau, on le ramena chez lui, violet, pâmé, et sa fille crut qu'il allait mourir, et mourir sans confession. Elle eut une peur affreuse. Elle résolut de brûler ses vaisseaux, de risquer la partie suprême, pour sauver cette âme, dont Dieu lui demanderait compte. Sitôt que son père eut ouvert les yeux, elle proposa de faire chercher un prêtre à la paroisse. Le père ne répondit rien. On fut quérir le curé. L'homme d'affaires le reçut poliment, comme il aurait reçu quelque actionnaire d'une des nombreuses Compagnies qu'il adminis- trait. Il parla du dernier cours de la Bourse, du gagnant du *Derby*, du mariage du petit Chose avec la petite Machin. Mais du bon Dieu, du ciel ou de l'enfer, pas un mot. Le curé revint deux ou trois jours après ; l'homme d'affaires le retint à dîner, l'entretint de ses pauvres, et lui offrit 25 louis pour ses oeuvres. Un point, c'est tout.

Le lendemain, Simonne, énervée, dit à son père :

“ Vous me ferez mourir de chagrin. Pourquoi m'avez-vous fait élever dans une religion que vous ne suivez pas ? Je souf- fre trop de cette odieuse séparation morale entre nous. ”

Il répondit :

“ Ma chère enfant, je ne te demande pas de jouer à la

Bourse avec moi. Va t'amuser à l'église, mais n'essaie pas de m'y entraîner. Moi, ça ne m'amuserait pas du tout. ”

Elle se révolta, voulut raisonner, lui lut le compte rendu de plusieurs guérisons miraculeuses, qui venaient d'avoir lieu à Lourdes.

Il l'arrêta d'un mot :

“ Je n'y crois pas, à tes guérisons ! C'est des inventions de maniaques stipendiés ! Ça n'est pas possible.

—O mon père ! que je voudrais vous en montrer une ! Vous ne pourriez plus nier ! ”

Il lui posa la main sur le bras.

“ Ecoute, Simonne ! Je veux bien payer les frais de voyage. Si le petit Durand guérit à Lourdes, alors je croirai à tes miracles. ”

Le petit Durand était le fils de son concierge, un pauvre rachitique, cloué dans une voiture, par une coxalgie éternelle.

Simonne hésita une seconde. C'était jouer bien gros jeu. Mais elle eut honte de sa peur. Elle releva la tête et répliqua :
“ J'accepte ! ”

Ce fut une stupeur dans la loge. On sait le patron, sinon hostile, du moins si insoucieux des choses de la religion ! Et voilà qu'il allait emmener à Lourdes ce malheureux enfant, abandonné des médecins, condamné, semblait-il, à périr de rabougrissement et d'ennui. Quel prodige !

“ C'est pour faire plaisir à Mademoiselle ”, disaient les domestiques.

Lui, le pauvre enfant, paraissait transfiguré, depuis qu'il avait appris la grande nouvelle. Sa pauvre figure pâlotte s'était animée, embellie, sous l'influence d'une joie céleste. Ses yeux bleus étincelaient de bonheur.

Et Simonne ? dira-t-on. Simonne sentait qu'elle risquait le tout pour le tout ; que si l'épreuve ne réussissait pas, elle n'aurait plus aucune prise sur l'esprit prévenu et caustique de son

père; qu'enfin il lui fallait vaincre ou périr. Elle jeûna, elle prit la discipline, elle multiplia les oeuvres de miséricorde. Elle ne cessa pas de réciter le Rosaire, tout le long du voyage. A peine arrivée à Lourdes, elle courut à la grotte et y passa la nuit en prières, les bras en croix.

Au matin, on amena le petit Durand à la piscine. Sa mère l'accompagnait, pleurant à chaudes larmes. Simonne tremblait de la tête aux pieds. Quand l'enfant sortit de l'eau, le courage lui manqua; elle n'osa pas l'interroger. Mais il eut un radieux sourire en la regardant, et lui dit à l'oreille :

“ Mademoiselle, je sens que je guérirai. ”

Elle fondit en larmes.

Les jours passèrent. L'homme d'affaires se promenait ostensiblement du matin au soir dans les montagnes, affectant de ne pas plus s'occuper de la grotte, que si elle n'existait pas. Il ne demandait jamais des nouvelles de Durand. Simonne n'en parlait jamais.

Cependant, le troisième jour, l'infirmes avait pu se retourner dans sa voiture; le cinquième, il avait remué sa jambe malade; le septième, il s'était assis sur son séant.

Dès l'aube du neuvième jour, l'homme d'affaires sortit en voiture, disparut jusqu'à l'heure du déjeuner. Quand il rentra un peu avant midi, à l'hôtel, il trouva sa fille, qui l'attendait dans la salle à manger, si pâle, qu'il la crut malade de chagrin, et un mauvais sourire plissa sa lèvre rasée. Il s'assit en silence, déplia sa serviette, examina le menu. Mais voilà qu'une petite voix claire, derrière lui, murmura doucement :

“ Monsieur, voulez-vous me permettre de vous servir? ”

L'homme d'affaires se retourna brusquement, secoué d'un grand frisson, et il vit le petit Durand, debout, vêtu et chaussé comme tout le monde, une serviette à la main.

L'homme d'affaires voulut crier; sa voix s'étrangla dans sa gorge, il ne put qu'ouvrir les bras et attirer sa fille sur son

coeur. Et, tandis qu'elle sanglotait éperdument, il pleura, lui aussi, ses premières larmes d'homme, larmes de remords, d'admiration et d'amour.

Le lendemain matin, à la première heure, les pèlerins purent voir l'homme d'affaires communier à la grotte, entre sa propre fille et le fils de son portier. Notre-Dame de Lourdes comptait un dévot de plus.

Gaspard DE WEEDE.

L'ŒUVRE DE LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

LE CONGRES DE TURIN



L'abbé Henri Gauthier, p. s. s., directeur du *Foyer* de Montréal, qui a assisté au Congrès international de l'*Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille* à Turin, au mois de mai dernier, en donne un intéressant compte-rendu dans l'organe montréalais de l'oeuvre, dont le secrétariat général est au No 207, rue du Champ de Mars. (Casier postal 866). Nous en détachons le passage suivant :

...L'Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille, c'est-à-dire l'O. P. J. F., — je la désignerai ainsi pour aller au plus court, — cette oeuvre, ne protège pas en réalité seulement, la jeune fille. Son nom calomnie ou représente mal, je veux dire imparfaitement, l'objet, l'étendue de son zèle. De fait elle suit la femme, qu'elle soit mariée, veuve, célibataire, — qu'elle ait seize ans, vingt, trente, quarante, cinquante ans ; — elle la protège, la défend contre le mal physique ou moral qui la guette, l'aide à progresser, à se développer, à grandir, à devenir dans la société un facteur plus puissant et plus actif. Où qu'elle aille, l'O. P. J. F. l'accompagne. Elle est avec elle sur les ba-

teaux, dans les trains de chemin de fer, à l'entrée des grandes villes, au sortir des ateliers, partout. Et pour cette fin, elle ne fonde pas, elle n'établit pas elle-même. Son rôle est autre. Sans qu'elle s'engage à ne rien entreprendre elle-même, les circonstances le lui demandant, elle groupe plutôt, rapproche, unit, fédère toutes les oeuvres féminines qui existent déjà et pousse à l'établissement d'autres oeuvres, là où il est nécessaire ou simplement utile que ces oeuvres existent.

De plus l'O. P. J. F. est catholique, exclusivement et absolument catholique. Elle s'inspire, pour agir, des doctrines et des traditions catholiques; elle est sous la direction du Souverain-Pontife, acquiescant sans hésiter à ses moindres désirs.


On devine par ce que je viens de dire son influence et l'étendue de son action. Pensée d'une femme chrétienne, de Mme de Reynolds qui vient de mourir et dont l'éloge a été éloquemment fait par Mme de Montenach à l'ouverture du Congrès,— ambition d'une âme généreuse, cette oeuvre a eu des débuts obscurs, d'humbles origines. Puis elle est sortie de Fribourg, elle a passé la frontière suisse. Aujourd'hui elle est partout. Ses couleurs, blanc et jaune, sont dans les gares, aux portes des églises, sur les bateaux, au corsage des femmes, sur la couverture des revues et des brochures. Elles sollicitent, attirent pour guider ensuite et, bien des fois, sauver.

C'est du développement de cette association fédérative que les congressistes se sont occupés pendant trois jours. Bien des questions ont été étudiées qui toutes avaient une grande importance: émigration des Polonaises et des Italiennes; oeuvre des gares; rapports avec les oeuvres analogues protestantes; rapports plus difficiles parfois avec d'autres oeuvres catholiques; servantes dans les familles, dans les hôtels, dans les places d'eau; développement du bulletin international; augmentation des ressources du secrétariat de Fribourg; état de l'oeuvre dans les différents pays où les comités ont déjà été formés

et affiliés au comité central, et discussion sur les rapports qui ont été lus.

... Cette oeuvre importante, dont au Canada le centre principal est à Montréal et dont la revue mensuelle *Le Foyer* est l'organe, a déjà des correspondantes à Ottawa, à Ville-Marie (Témiscamingue) et à Sherbrooke. Les Franciscaines Missionnaires de Marie, de Winnipeg, viennent également d'accepter ce rôle de correspondantes. Les directrices de l'oeuvre désirent organiser des bureaux de correspondance dans toutes les villes du Canada, afin de pouvoir, à l'occasion, diriger les personnes de leur sexe qui s'adressent à elles et leur être utiles.

LA PREHISTOIRE

 N sait le bruit qui a été fait dans la seconde moitié du dernier siècle autour de la découverte de quelques débris humains exhumés des terrains quaternaires. *La Science* prétendait avoir en eux la preuve que l'homme n'a point été créé directement par Dieu, qu'il n'est qu'un singe qui s'est perfectionné par la loi de l'évolution.

Et cependant, les vrais savants, les géologues les plus autorisés, les Elie de Beaumont, les Daubrée, les Lapparent, témoignaient leur défiance envers cette science toute hypothétique et recommandaient de se tenir sur la réserve.

Aujourd'hui on peut voir combien était sage leur prudence. On vient de découvrir à Ipswich, en Angleterre, non point dans les terrains quaternaires, mais dans ceux appartenant à l'époque dite glaciaire, un squelette humain, identique à celui de l'homme tel qu'il est aujourd'hui, tel que nous sommes, de sorte que le type le plus ancien de la race humaine que nous possédons se présente à nos yeux comme absolument semblable à celui de l'homme moderne. Où serait l'évolution?

UN MARTYR DU SECRET SACRAMENTEL

La *Reichszeitung*, de Bonn, fait ce récit :

“ Il y a une vingtaine d'années, l'abbé Kobyłowics, curé d'Oratow, près de Kiew, fut arrêté sous l'accusation d'assassinat. Un fermier de la commune avait été assassiné à coups de fusil. L'instituteur de la commune, organiste de la paroisse, dénonça le curé, et invita le juge d'instruction à faire une perquisition à la sacristie et à l'église. On y trouva le fusil récemment déchargé du curé. Celui-ci, après avoir été excommunié par Mgr Borowski, évêque de Zylomir, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il est mort au bague. Pendant l'instruction, il ne cessa de protester de son innocence.

“ Il y a quelques semaines, l'organiste dénonciateur est mort à son tour. A ses derniers moments, il a fait venir l'autorité judiciaire et l'autorité communale, et a avoué qu'il avait assassiné le fermier pour épouser sa veuve. Pour déjouer tous les soupçons, il s'était servi du fusil du curé, qu'il avait dérobé, puis déposé à la sacristie, pour qu'il y fût découvert par le juge d'instruction. Il a ajouté que, pour empêcher le curé de donner aucune indication à la justice, il était allé se confesser à lui, racontant tout ce qu'il avait fait. Dès lors, le curé était tenu au silence par le secret de la confession, et fidèle à son devoir, il était devenu la victime d'un infâme hypocrite.

“ Après cette révélation de l'organiste agonisant, l'autorité d'Oratow a télégraphié à Saint-Petersbourg pour demander la mise en liberté de l'abbé Kobyłowics; on répondit qu'il était mort depuis plusieurs mois. L'héroïque prêtre avait emporté dans la tombe le secret de la confession. ”